

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
---

DECRET N° 76-140 du 4 Juin 1976

portant transformation de la Société  
Béninoise des Textiles (SOBETEX) en  
une Société Anonyme d'Economie Mixte.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du  
Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services  
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-  
butions des Membres du Gouvernement ;

VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 Décembre 1974 régissant les rapports  
de l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat  
a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;

VU l'Ordonnance n° 75-49 du 25 Juillet 1975 relative à la partici-  
pation de l'Etat au capital social de la Société Béninoise des  
Textiles (SOBETEX).

SUR Proposition du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - La Société Béninoise des Textiles est transformée en une Société  
Anonyme d'Economie Mixte.

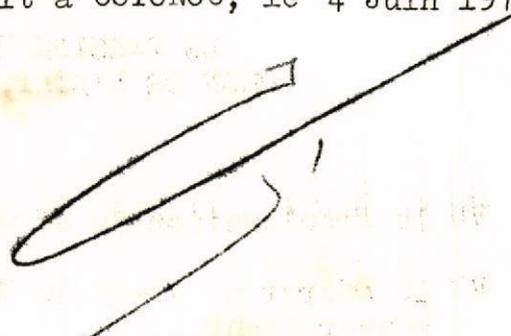
ARTICLE 2. - Le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat et le Ministre des  
Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du pré-  
sent Décret.

.../...

**ARTICLE 3.-** Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera enregistré et publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 4 Juin 1976

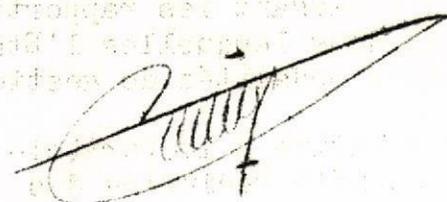
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie et de  
l'Artisanat,

Le Ministre des Finances



Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS



Intendant Militaire de 3è Classe  
Isidore AIOUSSOU

**AMPLIATIONS :** PR 8 - CS 6 - CNR 6 - SGG 4 - SPD 4 - DPE 2 -  
DGAJL 2 - INSAE 2 - IAA-IF-Gde.Ch.-DCCT- 4 - Ministères 14-  
ONEPI 2 - DB-DCF-DSDV-DTCP-DI- 10 - MF 10 - SOBETEX 30 -  
JORPB 1.--